

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le 14/05/2025

ID : 039-243900420-20250505-56\_2025-DE

Berger  
Levraud

Extrait du registre des délibérations  
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française  
Département du Jura

## Séance du 05 mai 2025

### Date de convocation

22 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, lundi 05 mai à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

### Objet

### Convention Cartes Avantages Jeunes saison 2025-2026 N°56/2025

#### Présents

##### Nombre de membres

11

##### Présents

8

##### Représentés

0

##### Excusés

3

##### Votants

8

**Mesdames** Giancatarino, Hählen.

**Messieurs** Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry.

**Excusés** Mme Pate, MM. Truchot, Vuillet.

#### Absents

Considérant que la carte avantages jeunes est une action du CRIJ et du réseau d'information de Franche-Comté qui a pour but de favoriser l'accès aux pratiques culturelles et sportives de jeunes de moins de 30 ans,

Considérant que cette action est annuelle et valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année suivante et qu'elle nécessite la signature d'une convention de partenariat entre Info Jura, l'organisme de point de vente et la Région Bourgogne Franche-Comté,

Considérant que depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, les médiathèques sont devenues points de vente des cartes avantages jeunes sur le Département du Jura,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Président à signer une convention coupon avantage bibliothèque avec Info Jeunesse du Jura valable du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

**Etienne Rougeaux**  
Le Président



**Philippe Brochet**  
Secrétaire de séance

